

NOVEMBRE 2025

UNAFAM délégation de Savoie

COURRIER ET TRIBUNE ADRESSES AU DAUPHINE LIBERE



Le 6 octobre 2025 dans le journal Dauphiné Libéré – édition de Chambéry – a été publié un article intitulé :

– « *Il a essayé de me tuer pendant que je dormais* » : le schizophrène qui vit au milieu des ordures interpellé” Guillaume Balay

En tant que déléguée départementale de l'UNAFAM Savoie, j'ai adressé, le 10 octobre, un courrier au rédacteur en chef du *Dauphiné Libéré* à Veurey-Voroize ainsi qu'à l'agence locale de Chambéry, dans un esprit de dialogue, pour dénoncer le traitement profondément stigmatisant de cet article. J'y dénonce :

- Une atteinte au secret médical et à la vie privée
- Une stigmatisation des troubles psychiques par le choix du titre et du vocabulaire
- L'absence de questionnement sur les soutiens apportés à la famille
- Une iconographie intrusive
- Une publication particulièrement inappropriée, d'autant plus qu'elle intervient en pleine Semaine d'information en santé mentale, dans une année où la santé mentale est reconnue grande cause nationale.

J'ai rappelé que le respect de la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques et de celles qui les accompagnent au quotidien est une exigence fondamentale, et j'ai appelé le journal à faire preuve de responsabilité dans le traitement de ces sujets.

👉 Informé de ma démarche, **Monsieur Maxime Morin, Directeur du CHS de la Savoie**, a souhaité s'y associer.

À son initiative, nous avons co-signé une tribune adressée au journal, pour exprimer une position commune contre les amalgames entre troubles psychiques et violence et demander la publication de cette tribune. **Nous avons demandé la publication de cette tribune dans les colonnes du journal. À ce jour, aucune réponse ne m'est parvenue.**

Ce texte a été co-signé par :

Patrick ANSELMO (Président de l'association **Espoir 73**), **Paul RIGATO** (Directeur général d'**Accueil Savoie Handicap**), **Maëlle FAVETTA** (Directrice de la **Clinique Le Sermay**), **Dr Philippe VITTOZ** (Président du Conseil régional de l'**Ordre des médecins Auvergne Rhône-Alpes**), **Jean-Michel LASSAUNIERE** (Président de l'**UDAF de la Savoie**), **Pascal CROUZAUD** (Délégué régional **UNAFAM Auvergne Rhône-Alpes**), et **Corine WOLFF** (Vice-Présidente déléguée aux personnes âgées, handicapées et à la solidarité générationnelle au Département de la Savoie).

Texte de la Tribune

Tribune – Pour en finir avec les amalgames entre troubles psychiques et violence

Un récent article du Dauphiné libéré, relatant un fait divers survenu dans un immeuble de Chambéry, a suscité une vive émotion au sein de la communauté des soignants et des usagers en psychiatrie. En effet, ce texte établit un lien direct entre troubles psychiques et violences, en l'occurrence intra-familiales, en s'appuyant sur des éléments à la fois sensationnalistes et stigmatisants.

Si les prénoms ont été anonymisés, la précision de la localisation, les témoignages du voisinage (déjà relayés dans un article précédent), ainsi que les visuels accompagnant le reportage, permettent aisément d'identifier les personnes concernées. À cela s'ajoute l'évocation d'un diagnostic psychiatrique — réel ou supposé — et d'une prétendue absence de réponse des soins, renforçant une lecture alarmiste et biaisée des faits.

Il est important de rappeler que la loi protège chaque citoyen en garantissant le respect de son intimité en toutes circonstances. Les informations à caractère personnel, en particulier les données de santé, sont strictement confidentielles et protégées par le secret médical. Parler de la maladie d'une personne sans son consentement, y compris dans le cadre d'un fait divers, constitue une atteinte grave à ses droits.

Si certaines personnalités publiques ont courageusement choisi de parler de leur rapport à la maladie mentale et de ses conséquences sur leur vie, leurs proches, c'est pour témoigner, sensibiliser et aider à déstigmatiser, non pour que d'autres s'en emparent à leur place, sans leur accord.

Au-delà de ce cas particulier, tout amalgame entre troubles psychiatriques et violence, insalubrité ou dangerosité, contribue à renforcer les préjugés. Il alimente la peur, l'exclusion, le rejet. Cela va à l'encontre des efforts menés collectivement, par les professionnels de santé, les pouvoirs publics, les associations d'usagers, les familles et les personnes concernées, pour faire évoluer les regards sur la santé mentale. Rappelons que l'année 2025 a été déclarée Grande cause nationale pour la déstigmatisation des troubles psychiques et que se déroulent en ce moment même les manifestations des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) en Savoie. Ce type de traitement médiatique porte gravement atteinte à cet objectif d'intérêt général.

Aujourd'hui, la grande majorité des patients suivis en psychiatrie vivent dans la cité, au cœur de leurs quartiers, de leurs villages, aux côtés de leurs concitoyens et avec l'aide et l'appui de leurs proches. L'hospitalisation est devenue l'exception. Ces personnes font d'immenses efforts pour vivre avec leur maladie, souvent dans la peur de ne pas être à la hauteur ou d'être rejetées. En retour, elles attendent que la société les accueille avec bienveillance, sans leur ajouter l'exclusion à la souffrance.

Nous appelons à une plus grande responsabilité de la part des médias lorsqu'ils abordent la question des troubles psychiques. Il en va du respect de la dignité des personnes, mais aussi de l'avenir d'une société plus juste, plus inclusive et plus humaine.

Annie Dole,

Députée départementale UNAFAM Savoie

Maxime MORIN,

Directeur du CHS de la Savoie

Nous contacter

MAISON DES ASSOCIATIONS

67 RUE SAINT FRANÇOIS DE SALES
73000 CHAMBERY

✉ 73@unafam.org

☎ 09 66 87 91 54

– UNAFAM – Union Nationale de Familles et Amis de
personnes Malades et/ou handicapées psychiques

<https://www.unafam.org/savoie>